

Le sensible en action pour un observatoire urbain

Suite à une série de trajets transurbains effectués dans toute l'Europe, et après une expérience du rapport entre le corps, la ville et la poésie dans le cadre d'une création intitulée « L'œil de poisson à Berlin », je souhaite approfondir mes connaissances et aptitudes dans ce domaine.

Ma formation d'architecte urbaniste m'a conduit à me poser la question du contextualisme architectural et urbanistique, jusqu'à la confrontation de l'individu dans une dialectique corps/ville.

Ce rapport dès lors est récurrent dans diverses activités artistiques entre villes européennes avec la rencontre entre poésie et architecture.

Naviguant entre l'écriture et les arts plastiques, l'affinité se fit pour l'oralité dans un espace de parole à générer poétiquement avec les habitants (création d'un Opéraoké) et sur des sites investis par des synergies interdisciplinaires que je me mis à chroniquer et à restituer *in situ* en Italie notamment ; sous la forme de poèmes déclamés en lien direct sur l'extérieur de lieux à ciel ouvert.

C'est pourquoi je cherche à parfaire une pratique autodidactique avec l'initiative d'actions dans l'espace urbain, après les réflexions et conceptions sur la scénographie sonore urbaine.

L'objectif de parvenir à un savoir sur le corps humain allégorique dans le ThêATRE Architectural d'Evènements Réels dans les espaces urbains mobiles s'avère essentiel à ce stade pour une recherche sur une théorie des aménités intégrés à la ville et la maîtrise d'une expression vivante et animée dans le contexte urbain.

Du sujet poète crieur de rues vers l'objet d'un corps urbain harmonieux, voilà l'histoire d'un trajet trans-urbain qui m'a mené de l'architecture scénographique vers la scène urbo-théâtrale.

„DER RUFER“ („L'appelleur“)

Historique:

Der „Rufer“ est une statuette de Plutarque, érigée sur la 17 Junistrasse, à Berlin, qui indique par ces mots : « Ich gehe,gehe,gehe durch die Welt um frieden zu rufen » (« Je vais, vais, vais de par le monde pour crier la paix »), ancienne figure qui criait dans les rues.

Reprenant emblématiquement l'acte de parole lancée, je m'enquis à officier par des déclamations de rues entre Paris et Berlin, véhiculant des histoires de villes en une poésie active.

Ayant réactualisé ce genre de pratique dans les rues entre Paris et Berlin, depuis cinq ans, elle m'a permis de diffuser une poésie de l'écrit à l'oral.

Une pratique depuis huit années s'est précisée autour de synergies sur site à relater et chroniquer auprès des habitants sur les lieux ressentis en direct. Ayant bien compris la portée d'un service aussi bien public que privé, ma pratique s'est affirmée dans l'annonce de rue.

Au fil des rues réactivées par une parole vivante et poétique, les retours successifs ont exhorté à définir un rôle de médiateur et de porte-parole entre personnes réagissant aux mots et textes poétiques.

Proposition :

Dans l'optique d'une participation citoyenne, je propose un service aussi bien auprès des collectivités locales que territoriales, diffusant informations municipales incluant une poésie de proximité.

Créant du lien sur le lieu ainsi, l'offre régulière se décline dans la récolte de doléance ou de mots des habitants de quartiers, permettant de réécrire des poèmes versifiés en rimes au jour le jour, restituant les dires et opinions, de l'oralité à l'écriture.

Cela permettrait de récolter des paroles actives générant une participation directe.

Un corpus encyclopédique de pensées d'habitants apporterait le baromètre politique pour nos élus vers une gouvernance partagée.

Projet en cours:

Le projet consiste en la constitution d'un cahier de doléance, dont le contenu est étayé par les dires et opinions des habitants d'un quartier.

L'idée est de versifier en rimes les allégations des citoyens et de les restituer en longs poèmes.

L'alternative est d'offrir un service d'écoute et de création poétique à la population.

Pour ce faire, un office quotidien de pupitre portatif sillonne les rues, afin d'effectuer la récolte en direct au gré des rues et de ses passants.

La restitution orale se fait par le biais d'annonces poétiques, dans lesquelles la population pourra reconnaître ses traces verbales.

Dans le cadre de stratégies et d'actions concrètes à proposer pour sensibiliser et associer les habitants à leur environnement, mettant en relation ville et individu, il est envisageable d'initier un nouveau modus operandi impliquant les usagers et citoyens de la ville dans une consultation projectuelle.

En effet depuis les législations adoptées pour le renouvellement urbain induisant les notions de démocratie et de solidarité, des enquêtes ou différents processus de consultation active ont été lancés auprès des habitants des villes.

A ce titre, ma proposition serait de récolter les « visions » de sites en friche avec toute la mémoire et tout l'imaginaire qu'il comporte auprès des habitants.

Ainsi se mettrait en place une prospective de l'aménagement urbain pour dessiner et commenter une prospective , à partir de l'état de ces lieux.

A la fois initiative de sensibilisation sur le proche environnement urbain en pleine mutation et matériau vivant propédeutiquement conceptuel, un bureau mobile itinérant dans la ville ferait son office d' information et de consultation de la population sur la question du renouvellement urbain.

Fédérant autour de la mutabilité des territoires urbains, des permanences pourraient être envisagées in situ par la suite qui réactiveraient du même coup petit à petit l'endroit.

Comme une sorte d'évènementiel inédit, les « visions » des usagers pourraient être présentées en expositions ou en films documentaire mêlant interviews images de ville et projections d'idées dessinées des habitants.

Une scénographie urbaine du site en découlerait mettant en scène son historiographie comme une iconographie de sa métamorphose imaginée, permettant de développer une nouvelle forme de tourisme urbain.

Les détails logistiques et programmatiques seront développés ultérieurement dans le déroulé d'une méthode processuelle dont mes expériences antérieures déjà réalisées à partir de semblables démarches collectives sont en action .

UN CAHIER DE DOLÉANCES

Pour répondre au besoin de démocratie de proximité, de reprendre un ancien patrimoine scripturaire ne relève ni de la référence citationnelle, ni de la dythirambe populaire mais envisage par une compilation d'opinions récoltées constituer un corpus, susceptible d'être un bon baromètre pour nos représentants politiques.

Qui plus est il aura la vocation et les potentialités à devenir une co-construction intelligente collective, faisant apparaître les affinités citoyennes.

Reflets d'une posture de la société civile, il représentera cette participation directe de la population dans les affaires publiques et supplantera de l'enquête à la consultation les dispositifs alloués au contrat de ville.

Favorisant le débat jusqu'à l'échéance électorale, il créera un espace de paroles, d'échanges et d'opinions reconquises par le public dans l'espace citoyen, par le truchement d'une prise (de notes) en direct in situ dans les

rues réinventées et réenchantées pour l'occasion par « l'appelleur-crieur-écrivain » public à toute heure.

La sociabilité associative est, en Europe, de plus en plus une fonction d'un nouveau système démocratique de co-action (sondages, scrutins, débats médiatiques, forums hybrides). De sorte que certaines associations cherchent la **vertu démocratique**, à travers la contestation au nom de principes humains ou de principes généraux environnementaux et non de fonctions systémiques ou de lobbies professionnels. Loin de constituer toutes, des « espaces publics autonomes », selon l'expression d' Habermas, certaines associations peuvent renforcer la sphère privée, non seulement du fait des clubs et cercles mais aussi de la ségrégation volontaire et organisée des territoires urbains par le revenu des habitants.

Une approche plus procédurale de l'intérêt collectif et une réhabilitation du principe d'égalité par une approche plus équitable pourraient contribuer à renouveler la démocratie locale et à relégitimer ainsi l'organisation et l'aménagement des territoires. La recherche du consensus à travers la production d'une vision commune ou tout au moins partagée de l'aire urbaine est au coeur des procédures nouvelles.

un grand nombre d'acteurs issus de tous les horizons s'inscrivent dans un long processus d'accommodement et de recherche d'un référentiel commun, avec l'existence d'un diagnostic partagé et la fixation d'objectifs communs, associant les habitants et faisant évoluer le rôle de l'Etat.

Les pratiques participatives se rapprocheraient au mieux d'une éthique du forum, favorisant l'expression des points de vue des acteurs, mais ne parvenant pas à dégager de la discussion un intérêt général commun à tous. La gouvernance, en se référant au capital social et aux formes de participation des acteurs, ne condamnerait pas toute intervention publique. Elle permettrait de redéfinir les contours et les missions de l'état, orientés vers la défense de l'intérêt général et du bien commun.

L'articulation des institutions repose sur une démarche participative dont le fondement réside dans l'éthique de la discussion. Or, il y a une différence entre cette éthique de la discussion et la pratique participative qui s'entend de mieux en mieux comme une éthique de « forum ».

Le terme de gouvernance renvoie à l'intervention combinée d'acteurs de plus en plus divers sur un territoire de plus en plus vaste ainsi qu'à la capacité de ce système d'acteurs de produire des politiques cohérentes sur l'espace métropolitain. La place prépondérante que tiennent désormais les discours en faveur d'une territorialisation de l'action publique ne résulte pas de lois en faveur de la décentralisation, mais relève plutôt d'une importante mobilisation des habitants en quête d'une capacité d'intervention politique.

L'idée sous-jacente est que les gouvernements pourraient s'appuyer sur des mécanismes de management communautaire pour élaborer et gérer des projets de développement

Dans la prospective de l'action collective, les associations sont des sas d' 'institutionnalisation tout en conservant des spécificités d'ancrage local sans lequel la qualité de vie quotidienne ne peut être prise en compte. Elles fondent également une démocratie directe qui les distingue radicalement des autres organisations privées ou publiques. Elles sont la seule et unique garantie de réel débat démocratique, sous la forme réticulaire du réseau associatif.

La construction d'échelles communes de l'action suppose aussi une définition partagée des périmètres de l'action. Ces diverses procédures visent à créer de l'action collective autour de deux axes : la construction d'une vision partagée de l'objet d'action et la construction de capacités d'action commune sur cet objet (aptitude au dialogue, synchronisation des rythmes, périmètres pertinents).

Le fonctionnement d'une gouvernance urbaine est fondé sur les techniques de la concertation, de la coordination et sur la construction de consensus entre des acteurs qui sont parties prenantes. Ainsi c'est tout le mode de gouvernement des villes qui serait appelé à changer si l'on suivait les programmes urbains fondés non seulement sur la réforme des principes de gestion, d'équipement et de service, mais aussi sur celui de la « bonne gouvernance », impliquant la redéfinition des règles et des principes de l'action publique : autonomie plus grandes des collectivités locales à l'égard de l'Etat (décentralisation), démocratie locale, partenariat entre les pouvoirs publics et le secteur privé, coopération entre communes d'une même agglomération ou aire métropolitaine (intercommunalité).

On ne peut, dans une réflexion sur les mutations de la gestion urbaine, faire l'économie d'une réflexion politique de fond sur les relations entre les modalités de recomposition de l'action collective (mobilisant les Etats, les pouvoirs locaux et la société dite « civile ») et le jeu démocratique, face à l'émergence ou à la réaffirmation d'acteurs aux intérêts et aux stratégies antagoniques sur la scène locale.

Ne serait-ce pas ce global qui est instrumentalisé par le local ; instrumentalisation d'un outil au profit de rapports au service d'une démocratisation locale, aux enjeux encore incertains.

DES ACTIONS TERRITORIALISEES SYNERGETIQUES SUR SITE

Objectifs durables :

Territoire, paysage, ambiance, nuisances, inégalités environnementales : expertise, évaluation, territorialisation de l' action.

Aider les publics locaux à penser les modalités d'une prise en compte scientifique du vécu de l' environnement dans leurs savoirs faire et métiers en complément de l' approche technico-normative.

Qualification multiple du sensible d'un milieu environnemental : **création d' un observatoire sur la mise en place sur site d'une Zone Franche Sensible.**

Enjeux fédérateurs :

Champ référentiel du développement soutenable et durabilité de nouvelles références normatives dans des champs transversaux de connaissance à caractère scientifique dans leur vérification concrète d' action territorialisée.

Ainsi un territoire est beaucoup moins enclavé qu'il n' y paraît avec ses potentialités à réaliser des expériences socio-éco-environnementales inhérentes à développer l'empathie d' être ensemble.

Instruments actionnés :

L'environnement prend le territoire comme vecteur de légitimation avec la rencontre de champs d' action environnementale.

De la proximité naît la participation.

La concertation joue sur l'interactivité et la mutualisation de savoirs et apprentissages.

C' est par la confrontation du lieu à son environnement que s' effectue la négociabilité d'un projet et que se développe la démocratie participative à travers la question de la conflictualité environnementale.

L'environnement du site devient un construit anthropocentré par une socialisation qui se spatialise.

Il impose de renouveler le rapport à l' espace ; devient actant et porteur de valeurs.

De nouvelles transactions entre individu et collectif créent une nouvelle intégrité sociale.

Dans une évolution des moyens à l'individu de pouvoir se construire et co-construire le monde environnant, il y a procédure de débat public et extension de l'éligibilité du débat public par l' action territorialisée publique de moyens sociaux mobilisées pour bâtir une action collective consciente.

De nouveaux acteurs avec de nouveaux enjeux développent une démocratie dialogique et produit des évolutions co-substantielles grâce à une démocratisation des actions publiques.

Comment co-construire dans une intelligence collective : comment vouloir être ensemble.